

Selon Yves Marcil, d'Autopsy Mauricie-Normandie La désinstitutionnalisation se fait en cachette au CHST

Royal Saint-Arnaud
Shawinigan

■ Visiblement inquiet du déroulement du plan de désinstitutionnalisation dirigé par une équipe du centre hospitalier Sainte-Thérèse de Shawinigan, des représentants du mouvement Autopsy Mauricie-Normandie dénoncent l'absence flagrante du milieu communautaire dans la démarche.

«Tout se fait en cachette, même à l'intérieur de l'hôpital», de dire M. Yves Marcil, personne-ressource auprès d'Autopsy. Pour sa part la coordonnatrice, Mme Madeleine Bélanger, a précisé que deux visites seulement ont eu lieu à Autopsy par des gens de l'hôpital. «On est tout simplement venu nous dire où ils en sont rendus dans le plan de «désins...», dit-elle, mais comme organisme communautaire nous nous sentons nullement impliqués dans la démarche proprement dite.»

Les gens d'Autopsy s'interrogent devant la désinstitutionnalisation. «Pourquoi le communautaire n'est pas impliqué directement dans la démarche? Comment va se faire la sélection des bénéficiaires qui seront envoyés dans les appartements supervisés? Allons-nous retrouver les cas lourds, les indésirables dans ces logements?» Voilà quelques questions soulevées par l'équipe d'Autopsy.

Par cette intervention, Autopsy

rejoint ainsi la position adoptée, en janvier dernier, par le Regroupement des organismes de base en santé mentale de la région 04, qui réunit une vingtaine d'organismes.

Dans une lettre adressée au directeur général du Conseil régional de la Santé et des Services sociaux (CRSSS-04), M. Jean-Yves Dessureault, le ROBSM se dit en désaccord avec deux points majeurs de la démarche de désinstitutionnalisation entreprise par le CHST.

«Où sont les représentants du milieu communautaire en santé mentale des différents établissements et des autres secteurs et ministères concernés?», se demande le ROBSM. Comment le conseil régional peut-il, d'une part, mettre en place un comité tripartite en santé mentale et ainsi faire appel à un partenariat réel, présent du début à la fin du processus d'élaboration d'un plan régional d'organisation des services en santé mentale, et d'autre part, s'accommoder de l'absence des différents partenaires dans l'élaboration du plan de désinstitutionnalisation dans notre région?»

Toujours selon le ROBSM, la proposition émise par le CH Sainte-Thérèse de tenir une consultation, une fois le plan élaboré à l'interne, renvoie à une conception du partenariat inadéquate et révolue. «Même plus, car dans les faits cette consultation se déroule strictement pour la forme», précise l'organisme

régional dans sa lettre.

Il donnait, à titre d'exemple, une rencontre tenue à Trois-Rivières entre des représentants du CH Sainte-Thérèse et ceux d'organismes communautaires sur la «désins». Selon le ROBSM, trois jours plus tard le CHST déposait son projet qui ne présentait aucune modification, remaniement ou ajout. «Quelle attitude méprisante!», de signaler l'organisme dans sa lettre.■

La situation a changé, selon Dessureault

Shawinigan (RSA)

■ Le directeur général du CRSSS-04, M. Jean-Yves Dessureault, a laissé savoir qu'une réponse avait été rendue verbalement à la suite de la lettre du signataire de janvier dernier, M. Guy Châteauneuf, vice-président du Regroupement des organismes de base en santé mentale de la région 04, qui est membre du comité tripartite en santé mentale, mis sur pied en vue du plan de désinstitutionnalisation du CH Sainte-Thérèse. Aucune réponse écrite n'a cependant été adressée à l'organisme.

«La situation a changé», d'affirmer dans un premier temps M.



Ci-dessus quelques membres de l'équipe d'Autopsy Mauricie-Normandie. De gauche à droite: Mmes Claire Doucet, présidente du conseil d'administration; Madeleine Bélanger, coordonnatrice; Diane Bellemare et André Savard. ■

Dessureault, signalant qu'aux pages 8 et 9 du document préparé par le CHST et transmis au conseil régional en mars, l'équipe de Sainte-Thérèse a apporté des changements au plan de la désinstitutionnalisation, comparativement à un document initial et à la suite des interventions des organismes communautaires.

M. Dessureault a notamment fait remarquer, au chapitre de la consultation avec les organismes communautaires, qu'une grille apparaît à la page 8 où il est précisé que des rencontres ont été planifiées avec des gens des Centres de services sociaux (CSS), des Centres locaux de

services communautaires (CLSC), des hôpitaux et des organismes communautaires actifs prioritairement en santé mentale. Ces rencontres doivent s'échelonner entre mars et décembre 1991, à travers tout le territoire de la région 04.

De la parole aux actes

Mais informé de la réaction des gens d'Autopsy et de celle plus discrète du ROBSM, qui soutiennent que, dans les faits, la consultation et l'implication des organismes communautaires dans le plan de désinstitutionnalisation du CHST, n'ont pas vraiment changé depuis janvier dernier, M. Dessureault a indiqué que ce n'est pas l'impression qu'il a de la situation, d'autant plus que le vice-président du ROBSM siège au comité tripartite.

«Je vais tout de même m'informer auprès de ce dernier et auprès des gens du centre hospitalier Sainte-Thérèse pour vérifier ça», a dit M. Dessureault.

Il a aussi expliqué que sa vision de l'implication des organismes communautaires dans l'opération de désinstitutionnalisation du CH Sainte-Thérèse, se situe plus au niveau de l'application que de l'élaboration. «Ces organismes auront un rôle important à jouer, rendus à ce niveau», a conclu M. Dessureault. ■

Yvon Lemire s'étonne et s'inquiète des propos durs de Libman

Saint-Mathieu-du-Parc(MC)

■ Le député Yvon Lemire se dit très étonné et même inquiet des derniers propos télévisés de Robert Libman, chef du Parti Égalité, qui prétend que le rôle des députés se limite à lever la main à l'assemblée nationale et à voter sur des projets de loi.

En riposte, le député de Saint-Maurice a dit hier: «Je regrette, M. Libman manque d'expérience et devrait faire la tournée des circonscriptions comme celle de Saint-Maurice où il verrait toute la besogne qu'il faut abattre pour répondre aux demandes des électeurs. Nous faisons 7 à 8 représentations le samedi et le dimanche.»

Au sujet de la hausse de «l'enveloppe discrétionnaire» des députés qui semble passer de 40 000 \$ à 100 000 \$, M. Lemire fait remarquer que Libman ne devrait même pas en jouir. «M. Libman est député de Westmount, une circonscription très, très riche alors qu'en province, Saint-Maurice est mi-rurale et les besoins ne sont pas les mêmes...»

Du même coup, il soutient que son enveloppe discrétionnaire n'est pas haussée. Il s'explique ainsi: «Ne dites pas que j'ai 100 000 \$, car j'ai une enveloppe de 41 000 \$ qui n'est pas l'enveloppe destinée aux équipements communautaires mais qui sert à verser des petits dons aux Ages d'Or, etc. L'autre enveloppe de 60 000 \$ ira aux équipements et ne sera pas distribuée de la même façon.»

M. Lemire lance ensuite une flèche à l'endroit du directeur général des élections, M. Pierre-F. Côté: «Si M. Côté ne trouve pas ça correct les enveloppes discrétionnaires, pourquoi n'en a-t-il pas fait la correction quand il a fait la réforme électorale? Pourquoi n'a-t-il pas enlevé les enveloppes aux ministres et aux députés de ce temps-là?»

Subvention de 10 000 \$

La sortie de M. Lemire a été faite samedi, à Saint-Mathieu-du-Parc, à l'occasion de l'annonce d'une subvention de 10 000 \$ qu'il accorde au Centre communautaire de l'endroit, dans un projet de construction d'un puits artésien dont le réservoir de 7 000 gallons servira à alimenter la patinoire, la saison hivernale prochaine. ■



Le maire Roland Désaulniers, de Shawinigan, (à gauche), accueille la subvention de 662 154 \$ des mains du député Yvon Lemire, de Saint-Maurice, à l'Assemblée nationale, avec derrière, M. Claude Paillé, directeur général de la ville.

Usine de filtration

662 000 \$ de Québec pour de la bonne eau

Michel Cloutier
Shawinigan

■ L'eau potable dans les robinets est désormais plus froide et s'en trouve de meilleure qualité à Shawinigan, depuis que les rénovations de la prise d'eau municipale sont en cours au lac La Pêche, avec ses postes de pompage, de filtration et de chloration existants.

Hier, au salon de la mairie, une subvention gouvernementale de l'ordre de 662 154 \$ a été versée à la ville par l'entremise du député Yvon Lemire, de Saint-Maurice, à l'Assemblée nationale.

Cette aide financière, une deuxième avance, a expliqué le député, est accordée selon les dispositions du protocole d'entente signé en décembre 1989 et à la suite du Sommet économique de mai 1989 entre le ministère des Affaires municipales et la ville de Shawinigan.

Le ministère prévoit le versement d'une aide financière maximale de 1 950 000 \$, répartie sur trois ans. «La construction de l'usine de filtration remonte à plus de 50 ans. Et on doit procéder à l'amélioration des systèmes mécaniques et électriques, des instruments et des contrôles, ainsi que de la structure et de l'architecture du bâtiment», a dit encore M. Lemire.

Visiblement heureux d'accueillir une telle subvention, le maire Roland Désaulniers a rappelé que cet important projet qui totalise les 2 500 000 \$ est financé à 75 pour cent par le gouvernement du Québec.

«C'est un dossier hors du commun, dit-il, et nous ne sommes nullement inquiets car le gouvernement respecte ses engagements. Il manque encore 1 950 000 \$ en aide financière et Québec nous paie à mesure que les travaux avancent.»

Travail complexe

Pour sa part, M. Claude Paillé, directeur général de la ville, a précisé que si l'eau potable est de meilleure qualité, c'est qu'elle est puisée à 45 pieds de profondeur avec une température de 12 degrés, au lieu de l'être à la surface comme auparavant.

Les travaux sous-marins, pour le moins spectaculaires, ont nécessité l'intervention de plusieurs scaphandriers. Les travaux de 100 000 \$ au poste de chloration sont déjà terminés.

L'usine de filtration dessert 55 pour cent de la MRC du centre de la Mauricie avec Baie-de-Shawinigan, Saint-Gérard-des-Laurentides, Shawinigan-Sud et Shawinigan. ■

Villes, villages, campagnes et maisons fleuries



Les résidents de Shawinigan-Sud ont jusqu'au 28 juin pour s'inscrire au concours Villes, villages et campagnes fleuries et Maisons fleuries 1991. De gauche à droite sur la première rangée: Mmes Lyette Lavergne (directrice), Diane Drolet (vice-présidente), Lorraine Gagnon (directrice) et Jacqueline Perreault (directrice). Derrière, dans le même ordre: MM. Claude Bruneau (représentant municipal), Paul-Émile Bourassa (président) et Albert Perreault (secrétaire-trésorier).

VENTE SOLEIL



Rabais
jusqu'à

50%

sur toute la marchandise de saison en magasin

Toute vente finale



VISA

MasterCard

592, 6e Avenue Grand-Mère Tél: 538-4384